

Devenez administratrice ou administrateur

de votre Caisse Desjardins Le Manoir



L'engagement personnel fait partie de vos valeurs? C'est aussi l'une des nôtres.

Siéger au conseil d'administration est une activité enrichissante et gratifiante.

- Vous représentez les membres de votre milieu et participez à la vie démocratique du plus grand groupe coopératif au Canada
- Vous faites profiter votre coopérative financière de votre expérience tout en contribuant au développement de la collectivité

Vous avez de l'intérêt? Vérifiez d'abord si vous êtes éligible.

- Vous devez être membre de la Caisse depuis 90 jours à la date de l'assemblée générale annuelle et avoir un domicile, résider ou travailler au Québec ou dans l'un des groupes définis par la Caisse
- Pour connaître les autres critères d'éligibilité, consultez le **formulaire d'avis de candidature** ou la **Trousse d'information** sur Internet à l'adresse suivante : www.desjardins.com/caisselemanoir.



Postes à pourvoir et profils recherchés.

Trois (3) postes à pourvoir

Profils particulièrement recherchés

- Des personnes ayant des compétences en droit, en développement durable ou en sociocommunautaire.
- Des représentant(e)s du secteur **de La Plaine à Terrebonne**
- Deux femmes et un homme pour maintenir la parité
- Des membres appartenant aux groupes d'âge suivants : deux de **18 à 34 ans** et un de **50 à 64 ans**

Nonobstant les critères mentionnés ci-dessus, toutes les candidatures sont les bienvenues et seront soumises à l'assemblée générale, qu'elles correspondent ou non aux profils recherchés. L'assemblée générale annuelle est l'occasion d'exercer une saine démocratie, ce sont donc les membres qui éliront leurs représentants.



Comment poser ma candidature? C'est très simple.

- 1 Remplissez le **formulaire d'avis de candidature** obligatoire, disponible à la Caisse ou par Internet à l'adresse suivante : www.desjardins.com/caisselemanoir
- 2 Préparez votre **curriculum vitae**
- 3 Envoyez ces 2 documents (formulaire + cv) à l'attention de :

Direction générale

par courriel : sophie.z.guenette@desjardins.com

ou par voie postale ou en personne :

Caisse Desjardins Le Manoir à l'attention de la direction générale

820, montée Masson à Mascouche QC J7K 3B6 ou 4771, boulevard Laurier à Terrebonne QC J7M 1S9

- La date limite est le **28 février 2020 à 16 h**. Passé ce délai, votre candidature ne pourra être acceptée.
- L'assemblée générale annuelle se tiendra le **27 avril 2020**.
- Pour toute information, contactez Sophie Guénette | Téléphone : 450 474-2474 poste 7087279

Merci de votre implication au sein de votre caisse

Lyne Chauvette, secrétaire